



Montpellier, le 5 mars 2026

# Rapport d'activités 2025

## Activités statutaires

### Assemblée générale

L'assemblée générale de l'Adac s'est tenue le 11 mars 2025, en présentiel, au restaurant les Coulondrines à Saint-Gély-du-Fesc.

L'AG a porté sur l'exercice 2024.

Sur 129 adhérents à jour de cotisation en 2024, 69 (47 présents et 22 représentés) ont voté (53 %). Le quorum de 25 % a donc été atteint. L'assemblée a pu valablement délibérer.

Les quitus pour le rapport d'activités, le rapport moral et le rapport financier ont été donnés à l'unanimité des suffrages exprimés (69) et les comptes 2024 ont été approuvés.

Pierre Défaut du CSE et Vincent Fabre-Rousseau, représentant la direction générale, étaient présents à titre d'observateurs.

Le mandat des administrateurs étant de deux ans, une élection a été organisée. Treize candidats ont fait acte de candidatures. Dix étaient membres de l'ancien CA. Pierre Charmetant, Philippe Letourmy, Bernard Mallet ont fait acte de candidature pour la première fois.

Les treize candidats (Mesdames Bodart, Mellet-Mandard et Pons, messieurs Chantereau, Charmetant, Gaillard, Ganry, Hugon, Letourmy, Mallet, Pichot, Tonneau et Saint-Macary) ont été élus au CA.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale est disponible au lien :

<https://www.amicaledesanciensducirad.fr/vie-de-l-adac/activites/assemblees-generales>

### Réunions du conseil d'administration

11 réunions de conseil d'administration ont eu lieu en 2025 (15 janvier, 12 février, 19 mars, 2 et 30 avril, 4 juin, 27 août, 24 septembre, 22 octobre, 12 novembre, 16 décembre).

## Activités culturelles et de loisirs

### Sorties

#### Sorties de l'Adac

L'Adac a organisé une sortie en 2025, le 7 octobre, au temple bouddhiste tibétain Lerab Ling (Roqueredonde), avec repas au restaurant La Brebis égarée (Fondamente), et visite gourmande de la ferme d'Alcas (Saint-Jean et Saint-Paul).

#### Sorties du CRdP

Par ailleurs, quand compatible avec son agenda, l'Adac a relayé les propositions de sorties, organisées par le CRdP. Les sorties CRdP ne sont ouvertes qu'aux adhérents de l'Adac. Un avertissement, rappelant la possibilité de la cotisation couple à l'Adac, est systématiquement envoyé avec la diffusion des offres du CRdP.

### Conférences

#### Les conférences de l'Adac

L'Adac a organisé deux conférences dans l'amphithéâtre J. Alliot du Cirad.

- Le 30 janvier 2025, *Développement agricole durable et productif dans la zone de savane ouest-africaine : perspective réaliste ou illusion ?* par Paul Kleene, ancien chercheur du DSA, consultant au Burkina et au Mali.
- Le 17 septembre 2025 *Mamody, le dernier creuseur de baobabs* par Cyrille Cornu, biogéographe et spécialiste des baobabs, chercheur à l'UMR TETIS.

#### Autres conférences

Par ailleurs, l'Adac a relayé les informations de membres et de partenaires organisant des conférences ou des causeries. Entre autres, citons celles de la CRdP (Collectif de représentants de proximité) du Cirad de Montpellier, de Planète terroirs (Causeries des Garrigues), de la Maison des Sciences de l'Homme de Montpellier en collaboration avec le Cirad dans le cadre du cycle « recherche en société », de la maison des territoires du monde et de la solidarité internationale, de la Chaire Unesco Alimentation du Monde et du Cirad...

Pour l'ensemble de ces événements, quand il en disposait, le secrétariat a mis à disposition les coordonnées de l'événement et les liens permettant le suivi en direct ou le téléchargement pour des lectures en différé.

### Automnale

Le 20 novembre 2025, une quarantaine de membres se sont retrouvés pour l'automnale, le rendez-vous devenu incontournable de l'automne, à l'Héliotel de Montferrier-sur-Lez (34).

Au programme :

- un café d'accueil,
- un film *Épisodes de la vie de l'Adac*,
- deux quiz (programme du certificat d'étude primaires des années 50 et femmes célèbres),
- un intermède musical chantant,
- un apéritif suivi d'un repas,
- un loto.

Le site de l'Adac fait référence à l'événement au lien :

<https://amicaledesanciensducirad.fr/vie-de-l-adac/activites/culture-et-loisirs/automnales/automnale-2025>

## Communication

### Lettres de l'Adac

Après l'analyse des résultats de l'enquête de satisfaction qui a montré l'intérêt des membres, Nicole Pons a repris la rédaction de la lettre. Nicole Pons assure la collecte et la coordination des sujets et articles à paraître, les relances aux auteurs, l'édition et la mise en forme de chaque numéro.

Deux *Lettres de l'Adac* ont été publiées en 2025, les lettres 65-66 en mars et 67-68 en décembre.

### Site internet de l'Adac

Le site est mis à jour régulièrement par Francis Ganry. Il s'enrichit de manière continue de nouveaux articles : i) annonces de livres, de communications, d'événements ; ii) hommages aux anciens disparus ; iii) témoignages ; iv) photos, films et diaporamas. Des articles illustrent les activités de l'Adac (sorties, conférences...).

### Newsletter

Francis Ganry édite également la newsletter. Trois newsletters ont été publiées en 2025, la 58 en avril, la 59 en juillet et la 60 en novembre. La newsletter est adressée à près de 700 correspondants (dont les adhérents).

## Autres activités

Dans le cadre de son mandat de valorisation de l'histoire et de la mémoire des anciens, l'Adac appuie des jeunes chercheurs, principalement en thèse, en organisant des contacts avec les anciens pour témoigner de la recherche menée dans les instituts et au début du Cirad.

Le CA a été sollicité pour la gestion des fonds documentaires de nos anciens (Robert Schilling, Tourte...). Cette gestion est complexe et le CA cherche des solutions en coopération avec les services de documentation du Cirad et d'autres entités.

## Partenariats

### Convention avec le CRdP

La convention avec le CRDP fonctionne de manière très satisfaisante.

Pour éviter toute concurrence, le secrétariat ne transmet pas les offres du CRdP si une activité Adac est prévue dans un intervalle de 10 jours avant ou après la date de l'activité CRdP.

### Association des forestiers tropicaux (AFT)

Les contacts sont réguliers avec l'AFT qui compte de nombreux Ciradiens parmi ses membres. Son président, Bernard Mallet, est devenu membre du CA de l'Adac.

### Association pour l'éducation et la conservation de la biodiversité à Kianjavato, Madagascar

Les membres de l'Adac soutiennent l'ONG présidée par Perla Hamon par des dons de livres, de vêtements et des appuis financiers.

### Opération lunettes

L'opération lunettes est toujours d'actualité. Les Ciradiens déposent des lunettes dans le hall du Cirad (bâtiment 4), lunettes que l'Adac récupère et transfère à une association travaillant au Togo.

## Décès

L'année 2025 a connu de nombreux décès d'anciens membres du Cirad.

Nous avons informé systématiquement nos adhérents de ces disparitions. Lorsque la direction du Cirad ne publie pas d'hommage, chaque fois que cela est possible, en mobilisant nos membres, nous rédigeons des hommages que nous avons transmis à la Présidence du Cirad ou diffusé de manière indépendante.

Malheureusement, l'exercice est parfois impossible compte tenu des difficultés d'accès aux archives du Cirad.

L'ensemble des hommages est disponible sur le site de l'Adac.

<https://amicaledesanciensducirad.fr/vie-de-l-adac/collegues-disparus/>

## Contacts institutionnels avec le Cirad

Les contacts institutionnels avec la Présidence, les directions générales du Cirad et la DRH ont concerné la question de l'accès aux données personnelles, la mutuelle, la participation aux sessions de préparation à la retraite et le statut d'expert émérite.

### Accès aux données personnelles

#### Un historique

L'encadré n°1 rappelle les faits marquants de ce dossier en 2023 et 2024.

##### Encadré n°1 : Un historique

- Décision en décembre 2023 du CA de l'Adac de refuser de signer l'avenant à la convention Adac-Cirad proposé par le Cirad pour satisfaire aux exigences de la RGPD car trop complexe à mettre en œuvre ;
- Courriel d'Anthony Farisano du 17 janvier 2024 insistant sur la nécessité de signer l'avenant, sans donner de RDV ;
- Décision de l'Adac de demander aux anciens de faire la demande au Cirad de leurs données personnelles (26 janvier) ;
- Courriel du 6 février d'Anthony Farisano demandant un rendez-vous face au nombre de demandes de récupération des données personnelles ;
- Réunion du 13 mars 2024 avec la juriste (Colline Orsini) et la DPO- prestataire du Cirad (Margaux Bourgeois). Lors de la réunion, la délégation de l'Adac a rappelé que l'avenant était trop complexe et contraignant. Surtout, il était disproportionné pour traiter nos simples demandes de CV et de données professionnelles des agents à la retraite pour rédiger des hommages aux décédés ;
- Décision du CA (le 27 mars) de maintenir son refus de signer l'avenant proposé car nous imposant les règles de la RGPD et de demander un simple avenant à la convention Adac-Cirad prenant acte de l'impossibilité d'obtenir les données des anciens pour la rédaction d'hommages.
- Envoi de deux courriers successifs, l'un sur l'accès aux données personnelles et l'autre sur un avenant actant que le Cirad ne peut fournir les données à l'Adac.
  - le premier courrier a été adressé le 18 juillet à Anthony Farisano, et à la PDG. Il constatait les retards dans la délivrance des données personnelles aux adhérents et demandait si cette délivrance restait d'actualité, et dans quel délai. Une réponse le même jour précisait « *J'ai bien pris note de votre message et vous assure que la délivrance finale des dossiers n'est pas en risque, et les données sont bien toujours existantes au sein de la structure. Simplement nous faisons face à des difficultés opérationnelles internes, sur lesquelles je vais à nouveau faire en sorte d'agir. Je vous tiendrai informé sans faute au plus tard début septembre sur l'évolution de ces traitements* ».
  - le deuxième courrier adressé le 19 juillet proposait la suppression d'une phrase du paragraphe 3-2 de la convention Adac-Cirad pour prendre acte de l'impossibilité d'obtenir des données pour rédiger les hommages.
- Relance le 15 septembre, sans réaction.
- Contact début octobre de Vincent Fabre-Rousseau qui accepte de jouer un rôle de médiation et qui nous annonce un rendez-vous en janvier 2025.

#### Les contacts en 2025

##### Réunion du 20 janvier 2025

Le 20 janvier 2025, une réunion, a réuni, pour le Cirad, messieurs Anthony Farisano, Vincent Fabre-Rousseau, Maxime Larcher, DPO adjoint, et pour l'Adac mesdames Marie-Gabrielle Bodart et Nicole Pons et messieurs Jacques Chantereau et Jean-Pierre Gaillard.

La réunion a été constructive. Il n'y a pas eu de pertes ou de destructions de dossiers. Le Cirad a répondu aux 36 demandes d'anciens. Les données numérisées ont été fournies en début d'année ; les données numérisées à partir de documents papier ont été délivrées en début d'été.

#### *Transmission des données*

Le CA a refusé de transmettre les documents papiers aux adhérents car cette transmission serait en contradiction avec la RGPD.

Nous avons écrit en ce sens à la direction générale, à Anthony Farisano, le 21 août. Sans réponse nous avons envoyé un courrier de rappel le 23 septembre.

Toujours sans réponse de la direction générale, Vincent Fabre-Rousseau, contacté, a joué un rôle de relai à partir de novembre. En particulier, il a pris en charge la diffusion par le Cirad des données numérisées à partir de documents papier à chacun des demandeurs.

#### *Qualité des données*

Jacques Chantereau a ensuite contacté les 36 membres de l'Adac demandeurs pour leur demander si les documents fournis répondent à leurs attentes. De l'avis général, malgré leur richesse, les données, très disparates, ne répondent pas aux besoins.

Nous avons précisé à Vincent Fabre-Rousseau que nous souhaitons recevoir que les principaux éléments de carrière.

Sans retour à ce jour, pour relancer le dossier, le CA proposera à l'Assemblée Générale que tous les membres réagissent à la réception de leur dossiers carrière, en précisant que cet envoi, malgré sa richesse, ne répondait pas à leurs attentes et qu'ils souhaitent le CV, les nominations à des postes et fonctions, les décisions d'affectations et la bibliographie.

#### *Avenant*

A la fois dans les courriers comme dans les contacts avec Vincent Fabre-Rousseau, Jacques Chantereau a proposé que la convention de l'Adac avec le Cirad soit reprise en supprimant le paragraphe relatif à la transmission par le Cirad à l'Adac les informations non confidentielles dont il dispose sur la biographie et le déroulement de carrière du disparu.

Nous n'avons jamais eu de réponse à notre demande.

Mais compte-tenu que la convention Adac-Cirad se terminait en janvier 2026 mais qu'elle était prolongeable par tacite reconduction, le CA a décidé de ne pas s'engager dans une négociation avec l'actuelle direction générale dont le départ est annoncé.

### **Rencontre avec Aurélie Botta, DRH**

La réunion a eu lieu le 28 juillet 2025. La délégation de l'Adac était composée de Marie-Gabrielle Bodart, Nicole Pons, Jacques Chantereau et Jean Philippe Tonneau.

Quatre points ont été abordés :

- La consultation de l'Adac aux discussions préparatoires au nouvel appel d'offres au sujet de la mutuelle pour la prise en compte des besoins spécifiques des anciens.
- Le départ à la retraite et l'information aux futurs retraités.
- Données de carrière existantes. Ces données ont dû évoluer selon le temps. Les dossiers établis en 1980 ne sont pas ceux de 2025.
- Les contrats d'expert-émérite.

### **Mutuelle**

Dès l'annonce du changement de mutuelle, Christiane Mellet-Mandard a fait une demande pour que l'Adac soit associée à ces négociations, d'une manière ou autre. La demande de rencontre avec la DRH avait été motivée principalement par ce point.

Concernant la mutuelle, lors de la réunion du 28 juillet, la DRH nous a informé que le courtier avait été choisi. La DRH a transmis au CA, début août, de manière confidentielle, le PPT présenté en CSE fin mai. Ce PPT résumait les éléments du cahier de l'appel d'offres assureur. La DRH nous a demandé de faire nos retours via les représentants du personnel (Pierre Defaut, secrétaire du CSE), les prochaines étapes étant :

- le 10 septembre : passage en commission de suivi de l'accord ;
- les 29 et 30 septembre : passage en CSE.

Le processus a pris du retard. La DRH et le CSE nous ont communiqué un certain nombre d'informations sur les négociations en novembre et décembre, informations partielles que nous avons transférées aux adhérents.

Néanmoins l'Adac n'a pu se substituer au déficit d'informations de la part du Cirad et de Génération, le gestionnaire de contrats Santé & Prévoyance.

La DRH nous avait informé qu'une information pour l'ensemble des retraités serait faite avant le 21 décembre. Cela n'a pas été fait. Des vérifications ont occasionné des retards (un certain nombre de cadres avaient été classés depuis quelques années dans les catégories non-cadres, entraînant des cotisations trop faibles).

À la suite de notre insistance, la DRH a envoyé un courriel le 24 décembre pour les catégories cadres (catégories 7 et plus). Ceux-ci ont pu remplir le formulaire joint et commencer les démarches d'immatriculation. A titre confidentiel, nous avons obtenu le formulaire pour les non-cadres, formulaire que nous avons transmis à tous nos membres. Nous avons transmis aussi les formulaires aux non-membres qui nous sollicitaient.

- Le Cirad n'a pas du tout anticipé et, en particulier, n'a prévenu qu'au tout dernier moment et seulement à une partie des intéressés du changement de mutuelle.
- Génération n'a envoyé des documents que le 2 janvier et seulement à une partie des personnes concernées. Pour de nombreux non-cadres en particulier, aucune communication n'a été faite par Génération.
- Contacté par plusieurs adhérents, le personnel de Génération a convenu qu'ils ont eu de nombreux problèmes.

## **Préparation au départ à la retraite**

L'Adac a participé aux sessions de préparation à la retraite du 28 mars, du 27 juin et du 19 novembre.

Lors de la réunion avec la DRH du 28 juillet, nous avons convenu de remettre en vigueur une pratique de remise par la DRH d'un courrier de l'Adac aux futur(e)s retraité(e)s lors de l'entretien avant départ en retraite. A cette fin, nous avons rédigé un courrier et une plaquette actualisés qui ont été transmis à la DRH.

## **Suspension du statut d'expert-émérite**

À la demande de la délégation aux affaires juridiques et à la conformité, le statut d'expert-émérite a été suspendu au printemps. Les dernières nouvelles officieuses obtenues de membres du Codir semblent confirmer la fin de ce dispositif.

## **Subvention**

Au titre de 2025, l'Adac a obtenu les subventions suivantes

- Le CSE nous a octroyé une subvention de 1 000 euros. L'Adac tient à remercier Pierre Defaut, secrétaire du CSE pour son appui indéfectible à notre association.
- Le Cirad nous a octroyé une subvention d'un montant de 1 500 euros. Pierre Defaut, Vincent Fabre Rousseau et Nadine Zakhia-Rovis ont joué un rôle important dans l'obtention de cette subvention.